

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 51 (1980)

Heft: 8: Mosaïque estivale

Rubrik: Informations économiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations économiques

a) La tendance conjoncturelle ascendante se maintient

L'enquête sur la situation économique, que le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie a faite auprès de ses sections et qui s'est terminée à la fin de mai, a confirmé la tendance conjoncturelle ascendante constatée depuis quelque temps. La reprise des ventes et des entrées de commandes s'accentue dans presque toutes les branches de l'économie, grâce à la situation conjoncturelle favorable et à l'amélioration des cours de change.

Les prix d'achat et de vente des entreprises se sont élevés sur un large front et, d'une manière générale, la rentabilité semble s'être quelque peu améliorée. Il apparaît cependant très nettement que les entreprises appartenant aux branches principalement touchées par la hausse du prix du pétrole n'ont pu toujours reporter cette hausse des coûts sur leurs clients. De même, l'augmentation des coûts salariaux, compte tenu des fortes tensions qui règnent sur le marché de l'emploi, jette une ombre sur l'évolution future des rendements de beaucoup d'entreprises.

Pour leur proche avenir, les prévisions optimistes dans leur ensemble concordent avec l'appréciation généralement favorable de la situation économique. On ne s'attend pas à de grands changements dans la situation actuelle au cours de cette année. Le recrutement de la main-d'œuvre, qu'elle soit qualifiée ou auxiliaire, cause cependant des soucis dans nombre de cas.

b) La situation conjoncturelle en Suisse : bonne malgré les nuages qui s'accumulent à l'étranger

Ni la situation conjoncturelle de notre pays, ni moins encore les tendances qui marquent son évolution ne peuvent être considérées indépendamment de ce qui se passe à l'étranger. Or, depuis un certain temps, précisément, des modifications de plus en plus marquées s'y manifestent qui méritent toute notre attention. Si tous les indices ne mentent pas, on peut considérer en effet que dans les

pays industrialisés importants de l'Ouest, la situation conjoncturelle est en train d'amorcer un tournant dont l'ampleur ne peut encore être définie très exactement. Quatre raisons au moins permettent de conclure à une détérioration de la situation générale et parfois même, dans telle ou telle région, à un recul des affaires. Le premier de ces signes est le début d'un mouvement de récession aux Etats-Unis confirmé désormais par tous les indicateurs après de nombreuses fausses alertes. Le second pourrait être un renversement complet, nullement exclu, de la politique de stabilité monétaire des Etats-Unis, avec toutes les répercussions imaginables que cela pourrait avoir sur l'évolution des cours de change. Le troisième danger réside dans le fait que les perspectives de l'évolution des prix et de l'approvisionnement en pétrole sont devenues à nouveau plus incertaines. La question devient de plus en plus aiguë de savoir comment maîtriser la perte du pouvoir d'achat qui résulte de ces difficultés dans les pays importateurs de pétrole. Cela d'autant plus que, quatrième sujet d'inquiétude, les déficits des balances de paiements déjà importants vont encore s'accroître ce qui va contraindre les pays industrialisés à importer des capitaux, alors que la situation des pays en voie de développement dont le commerce extérieur prend de l'importance nécessiterait plutôt des exportations de capitaux. Il ne fait pas de doute que la Suisse ne pourra échapper à la longue à cet ensemble de problèmes liés les uns aux autres. Certes, la conjoncture helvétique suit toujours l'évolution internationale avec quelques mois de décalage, ce qui est un avantage lorsque l'économie mondiale passe par une phase de dépression. Mais selon la durée et l'ampleur qui caractérisent les transformations conjoncturelles et structurelles du monde extérieur, notre pays devra tout de même s'en ressentir plus tard.

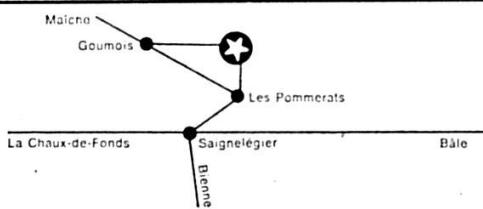
c) Etats-Unis : économie

Après plusieurs années de haute conjoncture, le ralentissement de l'activité, longtemps prévu, est devenu une réalité. Les derniers

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat 066 75 56 63
DELÉMONT	HÔTEL DE LA BONNE-AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert de mars à décembre	Famille W. Courto 066 22 17 58
DELÉMONT	BUFFET DE LA GARE Relais gastronomique Salles pour banquets et sociétés	Famille P. Di Giovanni 066 22 12 88
DELÉMONT	HÔTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres tout confort Salles pour banquets et sociétés	Roland Broggi 066 22 17 77
DEVELIER	HÔTEL DU CERF Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis 066 22 15 14
GLOVELIER	RESTAURANT DE LA POSTE Salles pour banquets, noces, sociétés - Deux salles à manger accueillantes Bien situé au cœur du Jura	Fam. M. Mahon- Jeanguenat 066 56 72 21
MOUTIER	HÔTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	Mme L. Lütscher 032 93 41 61
MOUTIER	HÔTEL SUISSE Rénové - Grandes salles - Chambres tout confort	Famille José Brioschi 032 93 10 37
MOUTIER	CASA D'ITALIA Restaurant - Bar - Gril - Pizzeria	032 93 40 38



HOTEL-RESTAURANT MOULIN-JEANNOTTAT

Truites aux fines herbes
Pain de ménage cuit au four à bois
Dortoirs pour groupes

Famille P. Dubail-Girard
Tél. 039 51 13 15

PORRENTRUY

HÔTEL TERMINUS

Hôtel avec douches - Bains - Lift
Restaurant français - Bar-discothèque -
Salle de conférence L. Corisello-Schär
066 66 33 71

REUCHENETTE

HÔTEL DE LA TRUITE

Découvrez le charme de cette hostellerie - Nicklaus
Salles pour mariages et banquets - Kalbermatten
Chambres - Salle de conférence pour 30 pers. 032 96 14 10

SAIGNELEGIER

HÔTEL BELLEVUE

Cent lits - Chambres (douche et W.-C.)
Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aménagés pour séminaires - Tennis - Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond Hugo Marini
039 51 16 20

SAIGNELEGIER

HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC

Salles pour banquets et mariages - Chambres tout confort, très tranquilles M. Jolidon-Geering
039 51 11 21/22

SAINT-IMIER

BUFFET DE LA GARE

Grande carte - Spécialités de raclette et fondue - Salles pour sociétés, noces et banquets - Terrasse ombragée Fam. Jean Savioz
039 41 20 87

SAINT-IMIER

HÔTEL DES XIII-CANTONS

Relais gastronomique du Jura C. et M. Zandonella
039 41 25 46

TAVANNES

HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine soignée et ses vins de choix - Petites salles pour sociétés - Parc pour autos et cars Fam. A. Wolf-Béguelin
032 91 23 14

indicateurs relatifs à l'entrée des commandes, à la production industrielle et au chômage montrent que la récession s'aggrave rapidement. L'évolution de l'économie a incité la Réserve fédérale à abandonner les restrictions de crédit qui favorisent l'évolution cyclique actuelle. Les mois à venir montreront toutefois si, face à une sévère récession et à un ralentissement de l'inflation, ainsi que dans la perspective des élections présidentielles, la Réserve fédérale ne sera pas appelée à réviser sa politique monétaire.

La politique fiscale elle-même est menacée, puisque l'équilibre budgétaire prévu pour 1981 est sérieusement remis en question par le rejet de la taxe sur le pétrole importé. A cela s'ajoutent des pertes de recettes dues à la récession qui, à défaut d'une compression correspondante des dépenses, vont entraîner des déficits budgétaires élevés. Pour des raisons de politique électorale et face à un chômage en nette aggravation, le maintien de la lutte anti-inflationniste créera des problèmes considérables à l'administration américaine.

d) Monsieur Honegger:

l'énergie est notre principal problème
Le conseiller fédéral Honegger est sévère: il pense que l'on ne tient pas suffisamment compte des difficultés que nous aurons en Suisse dans le domaine de l'énergie au cours des prochaines années. On devrait dès à présent prendre davantage de mesures pour économiser l'énergie, estime-t-il. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Confédération met sur pied des cours destinés aux professionnels du bâtiment afin de vulgariser les techniques d'isolation des bâtiments. Le chef du Département de l'économie publique se déclare plutôt déçu par les résultats de la Conférence des chefs d'Etats de Venise. L'appel lancé en faveur des énergies de remplacement lui paraît insuffisant. Il faut passer maintenant des paroles aux actes. La Suisse n'a pas l'intention, quant à elle, de modifier sa politique en matière énergétique. Pour réduire la consommation de pétrole, M. Honegger fait confiance aux prix. Plus le prix du pétrole augmentera, plus l'on sera enclin à économiser, estime-t-il. Mais il faudra peut-être que les pouvoirs publics interviennent pour inciter à davantage d'économies.

e) Les économies de chauffage à la maison

Tel est le titre d'une brochure que vous pouvez obtenir gratuitement en envoyant une étiquette collante portant votre adresse à l'Office fédéral de l'énergie, case postale, 3001 Berne. Cette publication rendra de grands services non seulement aux propriétaires d'immeubles et aux gérances, mais également aux locataires. C'est le locataire, en fin de compte, qui paie le gaspillage de chaleur. La brochure est une mine de renseignements. Les indications techniques sont suffisamment précises pour que le locataire soit parfois en mesure de remédier lui-même à la situation. Il pourra présenter à son propriétaire, des propositions prêtes à être mises en œuvre ou même l'obliger à établir des comptes de chauffage selon la consommation effective, sur la base d'un répartiteur des frais de chauffage. On a pu établir qu'un tel mode de calcul permet d'économiser 20 pour cent de l'énergie utilisée pour le chauffage.

f) Marché du travail à fin juin 1980

Selon les enquêtes de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, 5031 chômeurs complets étaient inscrits, à fin juin 1980, auprès des offices du travail, soit 674 ou 11,8 % de moins qu'à fin mai 1980 et 4295 ou 46,1 % de moins qu'une année auparavant.

La proportion du nombre des chômeurs complets par rapport à l'effectif de la population active atteignait 0,2 % environ (0,3 % au même mois de l'année dernière).

Comparativement au mois précédent, le nombre des hommes et celui des femmes au chômage ont diminué respectivement de 351 et de 323 pour tomber à 2827 et 2204.

Le nombre des places vacantes officiellement recensées était de 13243 à fin juin 1980, contre 12264 le mois précédent (+ 8,0 %) et 8342 une année auparavant (+ 58,8 %).

Service de presse USS

g) La progression fiscale en 1979

En 1979, un salarié sans enfants devait, en moyenne suisse, laisser au fisc 1,8 % d'imôts fédéraux, cantonaux et communaux sur

un revenu brut du travail de 10000 francs. Pour un revenu de 15000 francs, la charge fiscale est déjà plus élevée, puisqu'elle atteint 4,1 %. Ensuite, les charges représentent 7,8 % pour un revenu de 25000 francs, 14,4 sur 50000 francs, 23,1 % sur 100000 francs et 30,4 % sur 200000 francs. Ces données moyennes n'ont toutefois qu'une valeur indicative limitée, étant donnée qu'il existe des différences d'imposition sensibles de canton à canton et de commune à commune.

Extrait du journal des Associations patronales – Juin 1980

h) Subventions cantonales pour le Jura bernois

Parmi les quelque 526000 francs de subventions cantonales allouées par le gouvernement bernois pour divers projets routiers et pour des aménagements de cours d'eau, la commune de Tavannes, dans le Jura bernois, s'est vue attribuer une somme de 59000 francs environ pour la construction et l'éclairage d'un tronçon du chemin longeant la route cantonale en direction de Tramelan. En outre, le Conseil-exécutif a proposé au Grand Conseil de débloquer des crédits d'un peu plus de 4 millions de francs, dont 360000 francs pour des collecteurs d'eau usée à Tavannes, afin de subventionner dix projets de canalisation.

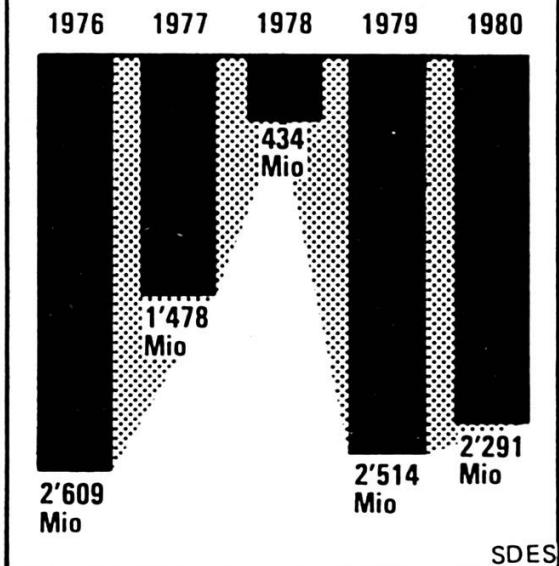
Tiré de «Office d'information et de documentation»

i) Des déficits à nouveau plus élevés

Après le **déficit record** enregistré en 1976, – année où les dépenses des collectivités publiques aux trois niveaux de la Confédération, des cantons et des communes avaient dépassé de 2,6 mrd fr. le montant des recettes – il sembla pendant quelque temps que les budgets publics se rapprochaient à nouveau globalement de l'équilibre. C'est ainsi que leurs excédents de dépenses ne se sont élevés qu'à 1,5 mrd fr. en 1977, tombant même à 430 mio. fr. en 1978. Toutefois les chiffres pour 1979 et 1980 n'augurent de

ESPOIRS DÉÇUS

Excédents de dépenses de la Confédération, des cantons et des communes, 1976–1980



nouveau **rien de bon**. Jusqu'ici on ne dispose des données définitives 1979 qu'en ce qui concerne la Confédération. Au lieu d'un déficit budgeté à 1,34 mrd fr., l'excédent dépasse 1,7 mrd fr., écart essentiellement dû à une surestimation des recettes. Le déficit global des collectivités publiques, compte tenu de la détérioration des résultats (budgets) des cantons et des communes par rapport à 1978, pourrait atteindre **2,5 mrd fr.** en 1979 et on s'attend pour 1980 à un excédent de dépenses de **2,3 mrd fr.**, ce qui ne vaut guère mieux. La seule consolation consiste à savoir qu'au cours des dernières années (à l'exception de 1979 pour la Confédération) les budgets se sont toujours révélés pessimistes pour l'ensemble des collectivités publiques.

SDES

k) L'indice suisse des prix à la consommation en juin 1980

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a progressé de 0,4 % en juin 1980 pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 108,5 points, qui est de 3,3 % supérieur à

celui auquel il s'inscrivait une année auparavant, alors que le taux annuel d'augmentation atteignait 4,3 % en mai 1980. Ce recul prononcé du taux annuel d'augmentation entre mai et juin 1980 s'explique par des hausses de prix exceptionnelles – dues au mazout – qui s'étaient produites entre mai et juin 1979. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

L'augmentation de 0,4 % que l'indice suisse des prix à la consommation a subie en juin 1980 par rapport au mois précédent est principalement imputable à celle de l'indice de l'**alimentation** (+ 2,3 %). Les indices d'autres groupes ont aussi connu un mouvement ascendant; ce sont ceux de l'**habillement** (+ 0,6 %), de l'**aménagement et l'entretien du logement** (+ 0,8 %) ainsi que de la **santé et des soins personnels** (+ 0,2 %). Ont, en revanche, reculé l'indice **du chauffage et de l'éclairage** (- 3,6 %) ainsi que celui des **transports et communications** (- 0,4 %). Les prix du mazout ont diminué de 5,0 % par rapport à leur niveau enregistré le mois précédent, d'où une répercussion de - 0,2 point de pourcentage sur l'indice général. De ce fait, ils sont descendus, pour la première fois depuis novembre 1978, au-dessous du niveau qui était le leur une année auparavant (- 13,3 %). La part de cette baisse au taux annuel de variation de l'indice général (+ 3,3 %) est de - 0,6 point de pour-cent. Les prix de l'essence accusent une réduction de 1,7 % par rapport à ceux qui étaient pratiqués le mois précédent et ont influé à raison de - 0,1 point de pour-cent sur l'indice général. D'une année à l'autre, l'essence a renchéri de 6,7 %, d'où une participation de 0,2 point de pour-cent à la hausse annuelle de l'indice suisse des prix à la consommation (+ 3,3 %). Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois de juin.

Si l'on prend ensemble les baisses des prix du mazout et de l'essence, on constate qu'elles ont contribué à raison de - 0,3 point

de pour-cent à la variation de l'indice général par rapport au mois précédent (+ 0,4 %). D'une année à l'autre, la part des modifications subies par le prix du mazout et de l'essence au taux de variation de l'indice général (+ 3,3 %) a été de - 0,4 point de pour-cent. Sans ces mouvements de prix, l'indice suisse de prix à la consommation aurait progressé de 0,7 % au lieu de 0,4 % en juin 1980 et dépasserait de 3,7 % le niveau qui était le sien une année auparavant.

Ce sont essentiellement des augmentations de prix – en grand partie saisonnières et imputables aux conditions atmosphériques – pour des légumes et des fruits qui ont fait monter l'indice de l'**alimentation**. Le mouvement de l'indice de ce groupe reflète en partie aussi l'influence exercée par des prix plus élevés pour la viande (cessation de campagnes de vente à prix réduits) ainsi que pour les pommes de terre, le sucre et des produits de céréales.

L'avance marquée par l'indice de l'**habillement** résulte en premier lieu de hausses de prix pour des vêtements et sous-vêtements; en outre, le renchérissement de chaussures et d'articles de mercerie ainsi que des prix plus élevés pour de la laine à tricoter ont aussi joué un rôle.

En ce qui concerne le groupe de l'**aménagement et de l'entretien du logement**, ce sont surtout des prix en hausse pour des meubles de living-room et de chambre à coucher, pour des réparations au logement faites par des tiers, pour des articles de literie, pour du linge de lit et de ménage, pour des tapis, pour de la vaisselle et des couverts ainsi que pour du petit matériel de cuisine qui se sont fait sentir. Le renchérissement de services des coiffeurs et celui de différents articles de toilette ont constitué les causes décisives de la légère progression de l'indice de la **santé et des soins personnels**.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient pour le mois de juin 1980, un indice de 183,0 points.

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en juin 1980

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice juin 1980		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 100	Sept. 1977 = 100	mai 1980	juin 1979
Total	183,0 ^a	108,5	0,4	3,3
Alimentation	•	115,3	2,3	7,4
Boissons et tabacs	•	105,7	0 ^b	2,2
Habillement	•	105,0	0,6	3,7
Loyer du logement	•	101,2	0 ^b	1,1
Chauffage et éclairage	•	147,1	- 3,6	- 9,9
Aménagement et entretien du logement	•	105,1	0,8	3,7
Transports et communications	•	107,0	- 0,4	3,3
Santé et soins personnels	•	107,7	0,2	3,2
Instruction et loisirs	•	104,9	0 ^b	5,7

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.—
Prix du numéro: Fr. 2,50
Caisse: CCP 25-2086

ORGANES DE L'ADIJ
Direction

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann
☎ 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier
☎ 038 51 51 75 privé 032 93 21 54
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
☎ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96